

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. ALBERT SÉVIGNY,
Orateur.

Lundi, 17 janvier 1916.

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. l'Orateur.

DISCUSSION DU DISCOURS DU TRÔNE.

La Chambre passe à la discussion du discours prononcé par Son Altesse royale le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. ALFRED THOMPSON (Territoire du Yukon) se lève et propose qu'une adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général offrant les humbles remerciements de cette Chambre à Son Altesse royale pour le gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres.

—Monsieur l'Orateur, en me levant pour proposer l'adresse que nous devons présenter à Son Altesse royale le Gouverneur général, je désire profiter de l'occasion pour remercier le Gouvernement de m'avoir réservé cet honneur, honneur qui est accordé, je veux bien le croire, non pas tant à moi personnellement qu'à la division électorale que j'ai l'honneur de représenter au Parlement, et qui est située à l'extrême nord-ouest de la Puissance du Canada.

A l'exemple de ceux qui m'ont précédé dans cette circonstance, permettez-moi de solliciter l'indulgence de mes collègues, eu égard à mon discours, qui est très éloigné de la perfection.

Avant d'aller plus loin, monsieur l'Orateur, permettez-moi de vous offrir mes félicitations à l'occasion de votre élévation à la haute position que vous occupez à l'heure actuelle. Vous êtes le digne successeur d'une longue lignée d'hommes distingués, qui ont présidé avec dignité aux délibérations de cette Chambre. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir, l'autre jour, en entendant le distingué chef de l'opposition et le non moins distingué ministre du Commerce et de l'Industrie, rendre hommage à la mémoire de ceux qui ont occupé la charge que vous remplissez en ce moment. Tous deux comptent au nombre de nos plus vieux hommes d'Etat, de sorte que leur témoignage quant à la façon dont les différents orateurs qui se sont succédés au fauteuil présidentiel ont présidé aux délibérations de cette Chambre, est un éloge non équivoque de notre système de gouvernement. Je vous offre donc mes félicita-

[M. Alfred Thompson.]

tions, monsieur l'Orateur, en notre qualité de premier membre de la Chambre des communes du Canada.

Les procédures qui accompagnent l'ouverture du Parlement m'ont toujours intéressé à un haut point. Dans la routine des affaires parlementaires, toutefois, il existe nombre de cérémonies qui ont trop longtemps survécu aux réalités qu'elles sont censées représenter.

Ainsi, la masse, cet insigne ornementé et pittoresque, essentiel à l'ouverture de nos délibérations, a évidemment, que dis-je, ostensiblement pour prototype le bâton du capitaine, et notre sympathique sergent d'armes descend en ligne directe de l'écurier.

La proposition de l'adresse m'a toujours semblé revêtir un caractère dramatique. Elle sent le théâtre. De fait, la fonction que je suis sur le point de remplir est comme un prélude é notre drame national ou, si vous l'aimez mieux comme un lever de rideau. Le théâtre est prêt, les acteurs sont tous à leurs postes, notre grand drame national va encore une fois recommencer.

Or, quels acteurs ont figuré sur cette partie-ci de notre théâtre national, je veux dire dans cette Chambre, depuis l'origine de notre vie nationale? Quelles voix ont éveillé les échos de cette enceinte au fur et à mesure que les destinées de ce pays se réaliseraient par le travail des hommes qui se sont succédés sur les banquettes gouvernementales. Depuis que notre histoire nationale a commencé à s'écrire, la voix humaine a résonné sur tous les tons dans ces murs. Honneur à ceux qui ont occupé ces postes éminents! Honneur aux deux chefs de la représentation nationale qui se dévouent aujourd'hui au bien de leur pays! Ils ne voient pas toujours les choses du même œil, mais je pense,—et je crois toute la Chambre de mon avis, sur ce point—que chacun d'eux se laisse guider uniquement par la justice et la bonne foi. Aussi occuperont-ils dans l'histoire le rang distingué dont ils se seront montrés dignes.

Il est particulièrement heureux que nous ayons aujourd'hui pour Gouverneur général le duc de Connaught, à la fois homme d'Etat et homme de guerre, riche de l'expérience qu'il a acquise durant toute sa vie dans les cours d'Europe, dans les camps militaires de l'empire, dans les conseils tenus en Angleterre, dans l'Inde, en Irlande, ainsi qu'en Canada depuis les quelques années qu'il y séjourne. Son administration s'est caractérisée par la prudence, la prévoyance et le jugement que nous admirons tous chez lui. A en juger d'après les discours du trône, la liste des mesures à être adoptées pendant